

SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL
 DU JEUDI 13 OCTOBRE 2022

AM/PB/LAG _____ – Dpt.2022/S/ *1665* /DAG
 Réf. : CRE

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique le jeudi 13 octobre 2022 à 18h30 sous la présidence de Monsieur André MOLINO, Maire.

Conformément à l'article 4 de l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021, entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2022 et « portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements », la Commune a, dans le délai d'une semaine, désormais l'obligation d'afficher et mettre en ligne sur son site internet, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal.

C'est ainsi que l'assemblée délibérante a adopté à **l'UNANIMITE** les questions suivantes portées à l'ordre du jour :

- Procès-verbal de la séance du jeudi 7 juillet 2022
- 1. **FINANCES COMMUNALES** - Procédure des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP) – Modification des AP et CP existants.
- 2. **FINANCES COMMUNALES** – Attribution de subventions aux associations – Exercice budgétaire 2022 – 4^{ème} répartition.
- 3. **FINANCES COMMUNALES** - Budget supplémentaire au budget principal – Exercice budgétaire 2022.
- 4. **FINANCES COMMUNALES** – Approbation du choix du délégataire de service public de la fourrière animale.
- 5. **ACTION SOCIALE** - Contribution au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) au titre de l'année 2022.
- 6. **DEVELOPPEMENT DURABLE** – Création de la Commission de Suivi de Site (CSS) de la Société Lafarge Holcim à Bouc-Bel-Air – Désignation des membres représentants la commune de Septèmes-les-Vallons.
- 7. **DEVELOPPEMENT DURABLE** – Signature de la convention-type avec la Métropole Aix-Marseille-Provence relative à la redevance spéciale applicable aux professionnels ou détenteurs de déchets assimilés aux ordures ménagères pour les sites municipaux.
- 8. **DEVELOPPEMENT DURABLE** – Adhésion de la Commune à l'association A.R.B.R.E.S (Arbres Remarquables, Bilan, Recherches, Études et Sauvegarde).
- 9. **CULTURE DE LA PAIX** - Adhésion de la ville de Septèmes-les-Vallons à ICAN France.
- 10. **RESSOURCES HUMAINES** – Modification de la délibération-cadre relative au régime indemnitaire.
- 11. **PATRIMOINE COMMUNAL** - Acquisition d'un local sis place Gabriel Péri – Notre-Dame-Limite cadastré section AZ n° 281.
- 12. **PATRIMOINE COMMUNAL** – Désaffectation et déclassement du domaine public et intégration au domaine privé de la Commune d'une partie des parcelles cadastrées section AE n° 6, n° 7, n° 10 et n° 11.
- 13. **PATRIMOINE COMMUNAL** - Cession d'une partie des parcelles cadastrées section AE n° 6, n° 7, n° 10 et n° 11 sises Haute-Bédoule Est.
- 14. **PATRIMOINE COMMUNAL** – Cession onéreuse d'un bien sis 20 bis avenue du 8 mai 1945 parcelle cadastrée section AZ n°179.
- 15. **VIE LOCALE** - Modification temporaire des tarifs de location de l'équipement culturel et festif Jean Ferrat.

16. **POLITIQUE DE LA VILLE** – Approbation de l'avenant n°2 portant une prorogation du Contrat de Ville métropolitain et de ses déclinaisons territoriales.
17. **POLITIQUE DE LA VILLE** - Contrat de Ville 2015–2022. Validation de la programmation d'actions associatives 2022 pour le territoire de Septèmes-les-Vallons.
18. **POLITIQUE DE LA VILLE** - Approbation de l'avenant n°2 à la convention-cadre relative à l'utilisation de l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) dans les Quartiers Politique de la Ville du Conseil de territoire Marseille-Provence dont la ville de Septèmes-les-Vallons.

MOTION – Coût de l'énergie les réponses proposées par le Gouvernement ne sont pas suffisantes !

Compte rendu des décisions prises en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20 heures.

Destinataires : La Marseillaise, la Provence, Affichage, tous les services.

